



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 janvier 2024

18H30 SALLE DE L'ORANGERIE

ETAIENT PRESENT.E.S :

Mesdames Émilie Beynet, Martine Bouche, Sylvie Burgio, Carole Delafontaine, Jessie Halili, Nathalie Jasse, Naïma Ouragh, Marie-Pierre Vaselli

Messieurs Régis Agret, Thibault Baccherini, Maurice Benoît, Patrick Cheruel, Frédéric Daragnes, Jacques Demanse, Mathias Durand

PROCURATIONS :

Karel Arnau à Sylvie Burgio
Huguette Denis à Marie-Pierre Vaselli

ABSENT.E.S :

Steeven Arene
Joseph Lo Negro

MUNICIPALITÉ

Démission de 3 Adjointes

Les membres du Conseil Municipal actent la démission de Madame Carole Delafontaine, Messieurs Patrick Cheruel et Régis Agret.

Il convient de voter pour le maintien du nombre d'Adjointes à 5. **Les membres du Conseil décide de maintenir le nombre des Adjointes à la majorité (4 contre, Huguette Denis, Emilie Beynet, Mathias Durand, Nathalie Jasse)**

Élection de 3 Adjointes

Il est demandé qui présente une liste d'Adjointes, Madame Martine Bouche souhaite présenter une liste d'Adjointes composée comme suit :

1^{ère} Adjointe : Martine Bouche
2^{ème} Adjoint : Frédéric Daragnes
4^{ème} Adjoint : Thibault Baccherini

Les membres du Conseil votent la liste d'Adjointes présentés par Madame Bouche à la majorité (4 contre, Huguette Denis, Emilie Beynet, Mathias Durand, Nathalie Jasse)

Madame Bouche est déjà élue 5^{ème} Adjointe et souhaite être première Adjointe, il convient donc de nommer une 5^{ème} Adjointe en remplacement, Madame Naïma Ouragh se présente.

5^{ème} Adjointe : Naïma Ouragh

Les membres du Conseil votent pour Naïma Ouragh à la majorité (4 contre, Huguette Denis, Emilie Beynet, Mathias Durand, Nathalie Jasse)

La liste des Adjointes au 30 janvier sera donc composée comme suit :

- 1^{ère} Adjointe : Martine Bouche
- 2^{ème} Adjoint : Frédéric Daragnes
- 3^{ème} Adjointe : Jessie Halili (élue le 15 janvier 2024)
- 4^{ème} Adjoint : Thibault Baccherini
- 5^{ème} Adjointe : Naïma Ouragh

SUBVENTIONS

Demande de subventions pour la 1^{ère} tranche de la Place du Village

Rapporteur Jacques Demanse

La Place du Village de Sauveterre est un projet qui comporte plusieurs tranches, la tranche 1 consistant à aménager la RD 980 et la Rue Guirand de Scevola représente le « squelette » du projet permettant la sécurisation des points d'accès et des déplacements.

Il propose donc, aux membres du Conseil Municipal de solliciter nos partenaires financiers, pour la tranche 1, tel que suit :

Partenaires financiers et autofinancement	Montant à répartir €HT	Dépenses éligibles
Commune	103 519,24	470 592,24
Etat	84 000,00	
Département	238 038,00	
Région	45 035,00	
TOTAL	470 592,24	

Les membres du Conseil Municipal, à l'Unanimité, autorisent Monsieur le Maire a sollicité les partenaires financiers sur ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé à 19h15, le Conseil Municipal est levé